



CA Concarneau Cornouaille Agglomération (Siren : 242900769)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Concarneau
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/06/1994
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. André FIDELIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue Victor Schœlcher
Numéro et libellé dans la voie	CS 50 636
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29186 CONCARNEAU cedex
Téléphone	02 98 97 71 50
Fax	02 98 97 71 51
Courriel	contact@concarneaucornouaille.fr
Site internet	www.cc-concarneaucornouaille.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Revanche spéciale OM

Population

Population totale regroupée	51 607
-----------------------------	--------

Densité moyenne 138,62

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Concarneau (212900393)	19 875
29	Elliant (212900492)	3 412
29	Melgven (212901466)	3 407
29	Névez (212901532)	2 720
29	Pont-Aven (212902175)	2 859
29	Rosporden (212902415)	7 791
29	Saint-Yvi (212902720)	3 223
29	Tourch (212902811)	1 054
29	Trégunc (212902936)	7 266

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
<i>assainissement excepté les eaux pluviales</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales
<i>COMPETENCES FACULTATIVES</i> 1. Environnement et cadre de vie : -Mise en place et gestion d'un service de fourrière animale pour les animaux domestiques faisant l'objet d'une mesure de placement et transférés par les maires des communes membres -Organisation locale du concours départemental des maisons et villes fleuries -Elaboration de programmes et mise en œuvre d'actions ayant pour objectif la réduction des déchets ménagers et assimilés -Actions d'éducation à l'environnement, pour lesquelles sont associées plus de deux communes membres de la communauté -Elaboration et mise en œuvre d'un Agenda 21 -Elaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) Lutte contre le développement des frelons asiatiques 2. Qualité de l'eau -Etudes de définition d'une politique communautaire pour la reconquête de la qualité de l'eau et la gestion des espaces naturels sensibles -Etudes sur le désensablement de l'Aven

-Etudes, élaboration, suivi, animation des contrats de gestion de la qualité des eaux sur les bassins versants. Sont exclues les mises en place de périmètres de protection d'eau potable (captages et prises d'eau) qui restent à la charge des communes et des syndicats de communes compétents. -Préservation et restauration de la qualité des milieux aquatiques : sont déclarés d'intérêt communautaire les contrats de restauration et d'entretien pluriannuel de cours d'eau et de zones humides. -Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux : études, élaboration, suivi, animation. Milieux aquatiques : animation, études et mise en oeuvre d'une stratégie locale du risque inondation

Sanitaires et social

- Action sociale

3) Action sociale d'intérêt communautaire Sont déclarées d'intérêt communautaire : - la mise en place et la gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination à destination des personnes âgées et de leur entourage familial et professionnel ; - la mise en place, la gestion et l'animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles à l'échelle du territoire.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale (Rosporden) et Zones d'Activités Commerciales Kérampaou (Melgven) - ZA de Colguen (Concarneau) Ces zones d'activité peuvent être aménagées selon toutes les procédures d'aménagement

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : -L'espace aquatique de Concarneau -L'espace aquatique de Rozanduc (Rosporden) -La piscine de Rosporden jusqu'à la date d'ouverture au public du nouvel espace aquatique de Concarneau -Le Musée des Beaux Arts (Pont Aven) -Le Musée de la Pêche (Concarneau)

- Activités culturelles ou socioculturelles

10. Actions culturelles - Animation communautaire pour le développement de l'accès aux technologies de l'information et de la communication, notamment au moyen de l'e-bus, équipement itinérant Actions tendant à fédérer les initiatives locales dans le domaine de la musique et de la lecture publique : recherche et mise en oeuvre d'une politique en matière d'enseignement musical et de danse formalisation et animation d'un réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire Soutien à la création, à la diffusion et à la promotion de la culture bretonne par : l'information et la mise en réseau des acteurs le portage, le soutien et l'accompagnement de projets d'animation culturelle sur le territoire communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la 1ère partie du code des transports

- Etudes et programmation

4. Eau potable -Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic des réseaux d'eau. 5. Aménagement -Mise en place et gestion d'un système d'information géographique concernant l'ensemble du territoire communautaire - 6. Urbanisme - Etude sur une ingénierie mutualisée en conseil pour les politiques communales 8. Voirie -Réalisation d'un état des lieux des voiries communales Réalisation d'un schéma éolien, création de zones de développement de l'éolien Réalisation et mise en oeuvre d'un schéma intercommunal des modes doux TOURISME Réalisation d'un schéma communautaire de mise en valeur de la randonnée

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Réalisation d'un état des lieux des voiries communales</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Réalisation d'un schéma communautaire de mise en valeur de la randonnée Étude, création, extension, aménagement de boucles intercommunales et de connexions intercommunales entre les itinéraires dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et des Randonnées) Promotion, éditions et mise en produit des itinéraires inscrits au PDIPR Valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social <i>3) En matière d'équilibre social de l'habitat : ·programme local de l'habitat ·politique du logement d'intérêt communautaire ·actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ·réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ·action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ·amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Financement de la contribution au budget SDIS en lieu et place des communes Financement de la construction d'un ensemble immobilier affecté au Centre de Secours de Rosporden</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Animation communautaire pour le développement de l'accès aux technologies de l'information et de la communication notamment au moyen de l'e-bus, équipement itinérant.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 421 568
29	VALCOR (252901871)	SM fermé	190 249
29	SMO pour aménagement et gestion des eaux du bassin versant de l'Odet (SIVALODET) (252902440)	SM ouvert	195 302
29	SM des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (200076669)	SM ouvert	124 527
29	SM d'études pour la gestion durable des déchets du Finistère (252902598)	SM ouvert	955 374

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)